

Arras, le 15 avril 2026

Monsieur le Président du

Conseil départemental

Objet : Pouvoir d'achat des agents

Monsieur le Président,

Lors de notre rencontre du 13 mars, j'ai évoqué cette augmentation conséquente du coût du carburant et demandé l'instauration d'une « prime carburant » pour les agents.

Nous sommes satisfaits d'avoir été rejoints par les autres organisations syndicales.

Nous attendions avec espoir la note qui est parue le 10 avril. Nous n'avons pu qu'être étonnés des réponses apportées et cette note a soulevé des questions que nous venons aborder par ce courrier :

- Le Département prendra-t-il en charge le coût de l'abonnement de transport en commun mensuel quand jusqu'à présent il ne prenait en compte que les abonnements annuels ?
- Le Département prendra-t-il en charge le coût des transports des enfants placés qui utilisent les transports en commun ?
- Le Département incite-t-il les AF à utiliser les transports en commun ou les véhicules de services dédiés aux sites plutôt que leur véhicule personnel ?
- Le Département compte-t-il octroyer des ASA aux agents qui ne pourront plus se déplacer faute de moyens voire faute de trouver une station-service approvisionnée ?
- Le Département compte-t-il dispenser les AF de faire des déplacements quand ils ne pourront plus se déplacer faute de moyens voire faute de trouver une station-service approvisionnée ?
- Aurons-nous la satisfaction de découvrir que le télétravail bénéficie enfin à l'ensemble des agents de manière homogène au sein de notre collectivité ?

Voici une partie des questions qui sont d'ores et déjà soulevées par la diffusion de cette note.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

La Secrétaire générale,



Sandrine Trépié